



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL CORSE



VITICULTURE N°2 – 4 mai 2016

A RETENIR

Grêle : dégâts localisés

Mildiou : premiers foyers

Vers de la grappe : recenser les glomérules



SOMMAIRE

Stades phénologiques

Grêle

Mildiou

Oïdium

Vers de la grappe

Acariens jaune

Erinose

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CRVI

Rédacteur : Gilles Salva

Structures partenaires :
CA2B, SCA UVIB, domaine
Comte Peraldi, Clos Landry,
Clos d'Orléa, Domaine Terra
Vecchia, Clos Capitoro

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI

Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CRVI de
Corse,

• STADES PHENOLOGIQUES

L'ensemble du vignoble conserve son avance par rapport à l'année précédente, malgré un ralentissement lié à la baisse actuelle des températures. La majorité des cépages a atteint le stade « boutons floraux séparés ». On observe encore tout de même le stade G pour les variétés, ou situations, plus tardives.



Stade G « boutons floraux
encore agglomérés »



Stade H « boutons floraux
séparés »

• GRELE

Les orages du 1er mai ont été localement accompagnés de grêle, notamment sur Poggio d'Oletta et le sud de la plaine orientale (entre Prunelli di Fium'orbu et Porto-Vecchio). Dans l'ensemble les dégâts sont faibles, hormis sur quelques parcelles (Poggio d'Oletta) avec une partie de la récolte compromise.

• MILDIOU

Éléments de biologie : *Plasmopara viticola* se conserve durant l'hiver sous forme d'œufs présents sur les feuilles attaquées et tombées au sol à l'automne. Lorsque les conditions climatiques sont favorables, les œufs arrivent à maturité et germent. Les contaminations primaires ont lieu à proximité des organes les plus proches du sol (pampres et feuilles à la base du cep), et dans les zones humides. Le champignon colonise les tissus et après 15 à 20 jours d'incubation, selon la température, les premiers symptômes apparaissent sur le feuillage (« taches d'huile »).

Observations : Un premier foyer de mildiou (tache d'huile) a été observé sur feuille le 3 mai dans une parcelle de Niellucciu à Aléria. Ce foyer est issu des contaminations primaires dues aux pluies du 9 avril. Les précipitations qui ont eu lieu entre le 21 et le 23 avril ont provoqué des contaminations primaires qui devraient apparaître vers la mi-mai.



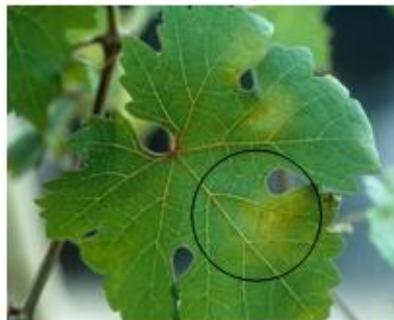
Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Office National
de l'Eau et des Milieux
Aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués
au financement du plan
ÉCOPHYTO.

Plus récemment, les épisodes orageux de fin avril début mai, parfois violents, vont engendrer de nouvelles contaminations et probablement des repiquages observables vers le 20 mai. Ces orages concernent surtout la région du Nebbiu et le Sud de la plaine orientale où le risque mildiou est élevé. Ailleurs, l'EPI est en baisse dû au rafraichissement des températures ainsi qu'aux précipitations plus faibles.

Evaluation du risque : moyen, localement élevé, en fonction du niveau de précipitations, de la sensibilité du cépage et de la présence de foyers primaires.



→ Des observations régulières des vignes (en particuliers au niveau des pampres et dans les zones humides) permet de détecter l'apparition du champignon et des premières taches. Restez vigilant !



Mildiou : symptôme « tache d'huile » sur feuille

Gestion du risque :

- Epamprage précoce pour supprimer les organes verts à proximité du sol,
- Enherbement maîtrisé ou travail du sol afin de diminuer les foyers primaires (plantules) et éviter les remontées humides dans les ceps,
- Drainage du sol pour limiter les flaques et donc réduire le risque de contaminations primaires.

• OÏDIUM

Eléments de biologie : La conservation hivernale d'*Erysiphe necator* se fait dans les bourgeons latents ou sur les organes touchés l'année passée. Au printemps, après la pluie et le vent, le champignon contamine les organes herbacés. Les symptômes apparaissent sur les deux faces du feuillage, il prend un aspect poussiéreux blanchâtre caractéristique.

Attention, à ne pas confondre avec les symptômes de mildiou !



Symptôme d'oïdium face supérieure et face inférieure

A ce jour, aucun symptôme n'a été décelé, il faut néanmoins rester prudent car la vigne rentre dans une période sensible.

Evaluation du risque : faible sur secteur tardif sans problème en 2015, moyen dans les autres situations : cépages précoces, attaques en 2015



Aucun Faible Moyen Fort Très fort

• VERS DE LA GRAPPE

Eléments de biologie : Les deux tordeuses les plus rencontrées au vignoble sont Eudémis et Cochylis. On dénombre trois générations par an pour Eudémis, contre deux pour Cochylis. A cette époque de l'année, on rencontre des chenilles de 1ère génération.

Les larves évoluent en plusieurs stades (L1 à L5), c'est à partir du stade L3 qu'elles vont former des amas de boutons floraux appelés « glomérules ».

→ Il est recommandé, à partir de maintenant, de procéder à des comptages de ces glomérules, particulièrement dans les parcelles concernées par des attaques l'an passé, afin d'estimer l'importance de cette génération.



Symptômes d'Eriose sur feuille

Evaluation du risque : nul dans la majorité des cas.



Aucun Faible Moyen Fort Très fort

Gestion du risque : la confusion sexuelle est une méthode en progression (diffuseurs de phéromones). Pour optimiser l'efficacité de la confusion, la zone protégée doit être importante : 10 ha minimum d'un seul tenant.

A noter que certains auxiliaires, tels que les trichogrammes, sont capables de parasiter les œufs des tordeuses de la grappe.

• ACARIENS

Des attaques d'acariens jaunes (*Eotetranychus carpini*) sont signalées (ex : Niellucciu, Aléria). Les symptômes restent sans gravité car malgré des populations de ces acariens phytophages parfois importantes, leur prédateur naturel, le typhlodromes coexistent dans la végétation.



Dégâts d'acariens jaunes sur feuille

Evaluation du risque : nul



Aucun Faible Moyen Fort Très fort

• ERINOSE

Eléments de biologie : *Colemerus vitis* est l'acarien responsable de l'Eriose. Il engendre des dégâts généralement sans préjudice pour la vigne, sauf en cas de forte attaque sur feuilles ou grappes, suite à laquelle un blocage de maturité peut être constaté. On observe sur la face supérieure des feuilles des boursouflures et sur la face inférieure un feutrage blanchâtre.

Observations : Les symptômes sont fréquents en ce début de saison, quels que soient les cépages et les microrégions. Ces manifestations sont sans incidences sur le feuillage et la récolte.

Evaluation du risque : nul



Aucun Faible Moyen Fort Très fort

| Lundi 9 mai | Mardi 10 mai | Mercredi 11 mai | Jeudi 12 mai | Vendredi 13 mai | Samedi 14 mai | Dimanche 15 mai | Lundi 16 mai | Mardi 17 mai |
|---|---|---|---|---|---|-----------------|--------------|--------------|
|  |  |  |  |  |  | | | |
| Temps couvert avec quelques éclaircies | Retour du soleil ; vent d'Est sur les extrémités | | Vent d'Ouest sur l'extrême sud | Risque d'averses ; vent d'Ouest modéré sur l'ensemble de l'île | Retour du soleil | | | |

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

Alerte concernant la bactérie *Xylella fastidiosa*

En octobre 2013 en Italie, des foyers ont été détectés sur oliviers, lauriers roses, amandiers et chênes, provoquant un dessèchement du feuillage et un déclin rapide du végétal.

Le 22 juillet 2015 c'est en Corse qu'un premier cas positif a été signalé. D'autres foyers ont été signalés dans les départements des Alpes maritimes et du Var en fin d'année 2015.

Actualité : Au 14 avril 2016, 248 foyers sont répertoriés dont 237 en Corse du Sud et 11 en Haute-Corse. Ces foyers concernent 166 communes qui sont tout ou partie en zone tampon. Plus de 5 000 prélèvements ont été réalisés sur l'ensemble du territoire depuis la découverte du foyer : la bactérie a été détectée sur 21 espèces végétales.

La délimitation des zones infectées et des zones tampons ainsi que la liste des espèces hôtes sensibles à la subsp multiplex sont disponibles sur le site <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Toute l'actualité et le point de la situation sur l'île sont consultables sur le site internet de l'Etat dans le département en allant sur : www.corsedusud.gouv.fr.

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.